

# JULIEN CABANA

JULIEN.CABANA@QUEBECORMEDIA.COM

PLEIN AIR  
chasse et pêche

## Les chasseurs et pêcheurs ont gagné

**A**près avoir remis en question le programme de réinvestissement dans le monde de la faune, le gouvernement a finalement décidé de revenir avec ce principe qui a été mis en place il y a trois ans.

La nouvelle a été annoncée samedi soir, lors du congrès de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. «Je vous annonce que nous allons revenir avec le programme de réinvestissement pour la faune, a déclaré Scott McKay, adjoint parlementaire pour le secteur faune au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Nous allons mettre en place les outils nécessaires pour renouveler cette entente.»

Ce programme a permis de rendre disponibles annuellement plus de quatre millions de dollars. Ils ont été réinvestis dans différents dossiers à caractère faunique, y compris dans certaines activités du ministère du Développement durable, de la Faune et des Parcs. Cet argent provenait de l'augmentation du coût des permis de chasse et de pêche. Toutes les fédérations fauniques avaient consenti à cette augmentation, à condition que 85 % du montant amassé soit réinvesti directement dans le monde de la faune. L'entente de trois ans, signée avec le Conseil du trésor, garantissait que la somme serait disponible annuellement. Le gouvernement du Parti québécois ne semblait pas enclin à renouveler l'entente. À la suite de discussions avec le milieu, les autorités se sont ravisées.

### PLUS D'ARGENT

Sans ces sommes, le monde de la faune aurait subi des pertes importantes à différents niveaux comme le suivi des populations.

«Ces sommes ont permis de continuer à tenir des inventaires pour connaître avec exactitude l'état de la situation des populations de poissons et de gibiers, explique le directeur général de la Fédération, Alain Cossette. Le ministère n'avait plus d'argent pour faire ce genre d'opérations. Les efforts de promotion des activités de chasse et de pêche auprès de toutes les clientèles, à la grandeur du Québec, ont aussi pu se poursuivre. Si nous avions perdu ce programme, nous aurions été en situation difficile.»

Le monde de la faune était vraiment inquiet. Si ce dossier est maintenant réglé, l'autre qui cause passablement de maux de tête à plusieurs est l'intégration du monde de la faune dans le nouveau ministère.

«Nous avons tous peur que notre domaine disparaisse en tant que domaine spécifique. Il nous permet de

présenter aux autorités les demandes des chasseurs et des pêcheurs québécois, a expliqué Alain Cossette. Si nous sommes noyés dans la machine et que nous perdons notre position, nous risquons d'assister à un recul important du milieu de la faune au Québec.»

### GAIN IMPORTANT

Durant son discours, l'adjoint parlementaire a aussi fait plaisir aux délégués présents en leur annonçant que, désormais, les non-résidents devaient se conformer à la même réglementation qu'eux en ce qui concerne l'achat d'un permis de chasse de l'original.

«Désormais, les non-résidents qui veulent chasser en territoire libre au Québec devront se procurer leur permis avant le début de la saison de chasse, comme c'est le cas pour les chasseurs québécois. Cette nouvelle mesure entrera en vigueur dès cet automne. Seuls les territoires organisés seront exclus de cette obligation.»

Depuis de nombreuses années, les membres de la Fédération, principalement les représentants de la Gaspésie, demandaient au ministère d'intervenir dans ce dossier. L'annonce a donné lieu à une chaude main d'applaudissement de la salle. Les gens trouvaient la situation injuste pour les chasseurs québécois.

### LA FAUNE INNOVE

En choisissant le thème La faune innove, les dirigeants de la

Fédération avaient un but bien précis, soit de faire comprendre aux délégués l'important virage à faire pour l'avenir.

«Tout au long du congrès, les délégués ont réalisé que nous avions mis en place de véritables outils pour répondre aux attentes des pêcheurs et des chasseurs d'aujourd'hui, explique Cossette. Ils savent ce qui se passe et comment des outils comme Zone Chasse et la carte d'Accès aux plans d'eau sont devenus des indispensables.» Durant tout le congrès, des amateurs ont suivi son évolution sur les réseaux sociaux.

À la fin de la soirée, les délégués ont eu droit à une vidéo démontrant l'implication des bénévoles qui ont travaillé sur le dossier du dindon sauvage, au cours des dix dernières années. Si vous désirez le consulter, il sera disponible sur le site de la Fédération à l'adresse: [www.fedecp.qc.ca](http://www.fedecp.qc.ca), à compter de la semaine prochaine. Vous comprendrez alors comment cette espèce est devenue un nouveau gibier au Québec, avec sa saison de chasse spécifique.

Dimanche matin, il y a eu l'élection à la présidence de la Fédération. Le président sortant, Pierre Latraverse, a été réélu sans opposition pour un autre mandat de deux ans.



PHOTO D'ARCHIVES

■ Pour assurer une meilleure gestion de la faune au Québec, les amateurs de chasse et pêche doivent compter sur des actions concrètes de la part du gouvernement. Ce dernier peut compter sur le principe de l'utilisateur-payeur pour financer ses travaux.

## Babillard nature

### Réserve de Portneuf, nouveau directeur

Les autorités de la Société des établissements de plein air du Québec ont annoncé que la direction de la réserve faunique de Portneuf avait été confiée à monsieur Marc-André Tremblay. Ce dernier est connu dans le réseau Sépaq notamment par les amateurs de pêche qui ont fréquenté le territoire de la réserve Ashuapmushuan. Il y a occupé tour à tour les fonctions de guide de chasse et de pêche, de responsable des services collectifs et de gérant de secteur. De plus, depuis 2009, il enseigne en protection et exploitation des territoires fauniques au Centre de formation professionnelle de La Baie. Il sera en poste à compter du 22 avril. Robin Plante, qui occupait ce poste de directeur auparavant, s'est joint à l'équipe de Sépaq Anticosti comme responsable du service à la clientèle.

### Un succès pour la relève

Le 18<sup>e</sup> Rendez-vous gastronomique des amis de la pêche, qui s'est tenu le 6 avril, a permis d'amasser plus de 65 000 \$ au profit de la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée. Les 285 convives présents ont participé à des encans silencieux et crié pour venir en aide à la cause. Les fonds vont servir à défrayer les coûts d'élaboration du programme O.P. Hercule pour les élèves du primaire et du secondaire. La soirée était sous la présidence d'honneur de monsieur Luc Papillon, président-directeur

général de Ciment Québec. Le prix Fontinalis, récompensant une personne qui œuvre pour la promotion de la pêche et du plein air, a été remis à monsieur Gilles Tremblay, président de la Seigneurie du Triton.

### Pêchez Mignon

Toujours dans le cadre des activités de la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée, les grands gagnants du concours Pêchez Mignon Normadin sont maintenant connus. Monsieur Sébastien Rodrigue, de Québec, a remporté le forfait de pêche familiale à la Seigneurie du Triton. De leur côté, Jean-François Perrault, de Saint-Jean-sur-Richelieu, Sylvain Deslauriers, de Québec, et Murielle Hamel, de Québec, ont remporté chacun un séjour de pêche familiale dans le réseau des réserves fauniques du Québec.

### SENTIER DES CAPS

La direction du Sentier des Caps de Charlevoix a mis fin à la saison printanière. Les amateurs de randonnée pédestre pourront utiliser les installations de l'organisation à compter de la mi-juin. Cette saison, il y aura de nouveautés avec des activités d'initiation et de parcours en forêt, de même que de l'interprétation de la faune et de la flore. Pour la première fois, le chalet d'accueil du Sentier des Caps du Massif sera ouvert de la mi-juin à la mi-octobre. Pour en savoir plus : 418 823-1117 ou 1 866 823-1117.